

Réactions suite à la lecture de l'adresse du district de Rhétel, lors de la séance du 7 juillet 1791

Adrien Pierre Cochelet

Citer ce document / Cite this document :

Cochelet Adrien Pierre. Réactions suite à la lecture de l'adresse du district de Rhétel, lors de la séance du 7 juillet 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXVIII - Du 6 juillet au 28 juillet 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1887. p. 35;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1887_num_28_1_11569_t1_0035_0000_3

Fichier pdf généré le 05/05/2020

Adresse de la société des amis de la Constitution de Pont-à-Mousson, par laquelle ils demandent la punition des coupables, sans acception de personnes, jurent de verser la dernière goutte de leur sang pour le maintien de la loi et les droits de la nation.

Adresse de la société des amis de la Constitution de Rozoi-sur-Serre, district de Laon, qui désirent et veulent vivre libres ou mourir. Cette adresse est signée de 376 membres.

Adresse du département, du district et de la commune de Metz, réunis. « Il n'est résulté, disent-ils, de cette violente secousse, que la preuve fortement prononcée de l'attachement du citoyen et du soldat pour la Constitution que vous avez donnée à l'Empire. Vous avez montré que vous aviez toutes les vertus nécessaires pour maintenir la Constitution, lorsque celui que la loi a chargé de cette fonction importante, abandonnait son poste. Nos sentiments ne paraîtront jamais si sincères, que lorsqu'il s'agira de périr plutôt que d'abandonner le fruit de vos travaux aux ravages du despotisme et de la tyrannie. »

Adresse de la commune de Quintin, portant l'hommage à l'Assemblée nationale de sa reconnaissance, et le serment qu'elle fait de mourir libre.

Adresses du district et de la commune de Sedan. La première porte : « Le temps avait comblé nos fossés ; nous manquions de travailleurs et d'argent ; nous en avons prévenu les citoyens ; aussitôt plus de 3,000 d'entre eux, et des compagnies entières du 43^e régiment (ci-devant des Vaisseaux) nous ont accompagnés, la pelle et la pioche à la main, sur nos remparts. C'est là que nous montrerons à l'Europe, s'il est nécessaire, comment un peuple libre attend ses ennemis ».

Dans la seconde, ils se plaignent de l'état de dénuement où les avait laissés le sieur de Bouillé, et ils disent : S'il est des hommes qui veulent marcher à sa suite, nos remparts, c'est le courage ; nos munitions, c'est la haine de la tyrannie ; nos ressources, c'est notre sang, que nous brûlons de répandre autant qu'il aspire à le verser. »

En parlant de l'ardeur avec laquelle tous les citoyens et les troupes de ligne se sont portés aux travaux, ils disent : « Nos enfants begaient le nom de *Patrie* en commençant à la servir. Un citoyen, M. Bruyère (Simon), retenu à la campagne, dépose 300 livres pour augmenter le nombre des travailleurs soldés. Le 3^e régiment de hussards veut consacrer aux ateliers le peu de moments que lui laissera le service. Les officiers ont tout prêté le serment, sans exception, et donné 300 livres pour qu'on multiplie les ouvriers. »

Adresse du département de l'Aisne, par laquelle il demande que l'on déclare solennellement qu'en cas d'hostilité, le peuple Français, en repoussant la force par la force, ne fera plus la guerre qu'aux tyrans, et non aux peuples. Il a juré de maintenir la Constitution. La royauté peut exister, soit qu'un roi tienne ou fausse ses serments.... Quant à nous, et comme citoyens et comme dépositaires de la volonté publique, l'exemple ne nous rendra ni rebelles, ni parjures.

Adresse du district de Rhétel, dans laquelle il annonce que si le Français était plein de courage en combat pour ses rois, il sera invincible en combattant pour sa liberté.

« Il ne reste plus, dit-il, de l'événement qui eût pu nous être si fâcheux, que le sentiment de notre patriotisme et de nos forces. Nous ne vous dissimulerons pas que nous sommes environnés d'ennemis. On nous écrit de Dompierre que M. de Bouillé est près de l'abbaye d'Orval. C'est le noyau d'une armée plus formidable que nous avons à craindre de voir bientôt fondre sur nous. Nous ne tarderons pas sans doute à être en mesure pour les bien recevoir : le besoin est très pressant ; mais si le Français était plein de courage en combattant pour ses rois, il sera invincible en combattant pour la liberté.

« Nous avons vu, avec la satisfaction la plus vive, le parti qu'ont suivi nos représentants de rester à leur poste jusqu'à l'instant où la Constitution sera complètement terminée : nous dirions volontiers jusqu'à ce que la tranquillité fût assurée au dedans et au dehors. C'est aux mains vigoureuses qui en ont pris les fondements, à jouir elles-mêmes de leur propre courage, de la reconnaissance et du bonheur de tous. »

Un membre : Je ne suis éloigné que de 4 à 5 lieues d'Orval. J'ai reçu hier des lettres de chez moi qui ne me parlent pas du tout de l'entrée des troupes.

M. Cochelet. Il est intéressant de détruire l'effet que pourrait produire la lecture de cette lettre. La députation du département des Ardennes a reçu avant hier des lettres de ce département qui disent formellement que M. de Bouillé n'a pas même quinze cents hommes. (*Rires et applaudissements.*)

Adresse de la garde nationale de Reims : elle jure de mourir pour la liberté et pour la défense de l'Etat.

Adresse des amis de la Constitution de Rochefort qui protestent d'obéir à tous les décrets que l'Assemblée nationale a portés avant et depuis le départ du roi, et qu'elle portera par la suite, quoique non sanctionnés.

Adresse de la commune de Villeneuve, département du Lot, par laquelle tous les citoyens offrent, sans réserve, le sacrifice le plus prompt de leurs bras, de leur fortune et de leur vie, pour la défense et le maintien de la Constitution.

Adresse de la commune de la ville de Cognac, où deux souscriptions se sont ouvertes ; l'une en hommes, l'autre en argent, et toutes les deux surpassent déjà les espérances qui les ont fait ouvrir. Dans les campagnes qui avoisinent, on a arrêté que les terres des absents seraient cultivées par ceux que le sort forcerait à rester.

Adresse du conseil général de la commune d'Abbeville, auquel se sont joints divers citoyens disposés à tout sacrifier pour le maintien de la Constitution. « Puisse-t-il n'y avoir plus qu'un seul parti en France, disent-ils : celui de la justice et de la raison ! »

Adresse de la société des amis de la Constitution de Nîmes, qui font part à l'Assemblée nationale que tous les bons citoyens de cette ville, tous les corps administratifs, municipalité, tribunal, commandant de la division, officiers de troupes de ligne, soldats, gardes nationales, l'évêque,